



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France 3

Question écrite n° 7622

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le devenir du service public audiovisuel et notamment de la télévision publique. Les mouvements sociaux au sein de France Télévision témoignent de l'inquiétude et du malaise suscité par la diminution des moyens budgétaires et la suppression des financements affectés au développement technologique. De plus, la progression de l'externalisation de certains services fait peser le spectre de la privatisation. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement quant à la pérennisation du service public audiovisuel.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication est en mesure de confirmer à l'honorable parlementaire qu'il n'est envisagé de privatiser aucune société nationale de programme. Tout au contraire, les ressources publiques affectées aux sociétés nationales de programme progresseront, cette année, de 2 %. Par ailleurs, le volume de la publicité diffusée sur les chaînes publiques est stable en 2003. Ce volume a été sensiblement réduit en 2000 puisqu'il est désormais soumis à un plafond de huit minutes par heure, notablement inférieur à celui autorisé aux chaînes privées, qui s'élève à douze minutes par heure. Le financement du secteur audiovisuel public est ainsi pleinement compatible avec la volonté du ministre de la culture et de la communication de voir celui-ci proposer au plus large public des programmes de qualité. S'agissant plus particulièrement de France Télévision, le ministre de la culture et de la communication rappelle qu'il a commandé à Mme Catherine Clément un rapport sur l'offre de programmes culturels qui a préconisé plusieurs pistes de réflexion utiles, actuellement explorées dans le cadre d'une actualisation du contrat d'objectifs et de moyens qui lie l'entreprise et l'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7622

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4539

Réponse publiée le : 2 juin 2003, page 4255